



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 12 avril 2018

DÉLIBÉRATION

N° 20 - 12.04.2018

En exercice.....26
Présents.....21
Votants.....24
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
1. VOTE DU BUDGET
BUDGET PRINCIPAL
Compte de gestion 2017

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT,
Le 12 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 5 avril 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAudeau,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Isabelle RONTE,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle Masion-Tivenin (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), Madame Gisèle VERGNON (donne pouvoir à Mme Isabelle RONTE), M. Yann MAÎTRE, M. Francis VILLEDIEU.

Secrétaire de séance : M. Gérard JUIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20180412-D201820-DE
Reçu le 13/04/2018



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 12 avril 2018

DÉLIBÉRATION

N° 20 - 12.04.2018

En exercice.....26
Présents21
Votants24
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES 1. VOTE DU BUDGET BUDGET PRINCIPAL Compte de gestion 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable depuis le 1^{er} janvier 1999,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 3 avril 2018,

Considérant que l'instruction M14 définit le compte de gestion du Comptable comme étant l'ensemble des documents de synthèse de la comptabilité générale, tels que défini par le plan comptable de 1982,

Considérant que le compte de gestion rend compte de l'exécution du budget comparé aux autorisations de dépenses et de recettes,

Considérant que l'arrêt du compte de gestion est le préalable obligatoire au vote du compte administratif, ce dernier constituant l'arrêté définitif des comptes,

Considérant que le Comptable Public de Saint Martin de Ré a déposé le compte de gestion 2017 du budget principal dématérialisé sur le portail de la Direction générale des Finances publiques le 5 février 2018,

Considérant que le compte de gestion 2017 du budget principal est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,

La synthèse des réalisations de l'exercice 2017 du Comptable Public figure dans l'annexe jointe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'arrêter le compte de gestion 2017 du budget principal du Comptable Public de Saint Martin de Ré,**
- **de déclarer que le compte de gestion 2017 du budget principal dressé par le Comptable Public de Saint Martin de Ré et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.**

Affichée le : **16 avril 2018**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

AR PREFECTURE

**017-241700459-20180412-D201820-DE
Reçu le 13/04/2018**

Résultats budgétaires de l'exercice

22200 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ILE DE

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 777 952,80	32 781 674,26	53 559 627,06
Titres de recette émis (b)	4 827 969,08	26 066 544,09	30 894 513,17
Réductions de titres (c)	0,00	255 019,99	255 019,99
Recettes nettes (d = b - c)	4 827 969,08	25 811 524,10	30 639 493,18
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 777 952,80	32 781 674,26	53 559 627,06
Mandats émis (f)	5 360 285,02	25 132 408,84	30 492 693,86
Annulations de mandats (g)	627 167,84	286 550,42	913 718,26
Depenses nettes (h = f - g)	4 733 117,18	24 845 858,42	29 578 975,60
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	94 851,90	965 665,68	1 060 517,58
(h - d) Déficit			

AR PREFECTURE

017-241700459-20180412-D201820-DE
Reçu le 13/04/2018

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

22200 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ILE DE

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-5 411 877,07	0,00	94 851,90	0,00	-5 317 025,17
Fonctionnement	9 338 999,65	1 811 512,39	965 665,68	0,00	8 493 152,94
TOTAL I	3 927 122,58	1 811 512,39	1 060 517,58	0,00	3 176 127,77
II - Budgets des services à caractère administratif					
BOITAXE CDC ILE DE RE - Investissement	421 786,06	0,00	-154 301,02	0,00	267 485,04
Fonctionnement	2 924 477,10	0,00	1 016 722,08	0,00	3 941 199,18
Sous-Total	3 346 263,16	0,00	862 421,06	0,00	4 208 684,22
TOTAL II	3 346 263,16	0,00	862 421,06	0,00	4 208 684,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					

AR PREFECTURE

017-241700459-20180412-D201820-DE
Reçu le 13/04/2018

22200 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ILE DE

Exercice 2017

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
TOTAL I + II + III	7 273 385,74	1 811 512,39	1 922 938,64	0,00	7 384 811,99

AR PREFECTURE

017-241700459-20180412-D201820-DE
Reçu le 13/04/2018